



COMMUNIQUE DE PRESSE

25/11/2016 - Ploufragan

Coup d'envoi pour la mobilité au gaz naturel en Côtes d'Armor !

L'AMF 22 (Association des Maires et Présidents d'E.P.C.I. des Côtes d'Armor), le Véhipole de Ploufragan et GRDF (Gaz Réseau Distribution France), organisent le 25 novembre 2016 les 1^{ères} Rencontres Territoriales « Transition énergétique et mobilité durable au gaz » en Côtes d'Armor. Objectif : réunir les collectivités locales, les acteurs économiques et les acteurs de la filière Transport, pour imaginer et construire, ensemble, des solutions GNV (Gaz Naturel Véhicule) adaptées aux besoins de mobilité d'aujourd'hui et demain. Première brique concrète de cette dynamique : le lancement au sein du Véhipole d'un showroom dédié au GNV.

Une rencontre accueillie par Louison Noël, nouvellement élu Président de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, en présence de Jean Gaubert, Président du SDE 22 (Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor), de Dominique Ramard, Conseiller Régional Bretagne délégué à la transition énergétique et de François Baudoin, Président de la FNTR Bretagne (Fédération Nationale des Transports Routiers).

Des acteurs locaux engagés dans la transition énergétique, vers une mobilité plus propre

Depuis la loi de transition énergétique, les collectivités locales ont vu leurs prérogatives énergétiques renforcées. Dans les Côtes d'Armor, sur la question des transports, elles engagent, à différents niveaux, des démarches volontaristes.

Lamballe Communauté a pour ambition de devenir un Territoire à Energie Positive et affiche, parmi ses priorités, la volonté de diminuer les pollutions et de développer les transports propres. Le **SDE 22**, autorité concédante pour la distribution publique de gaz et acteur du développement économique, envisage de contribuer à la construction d'un maillage de stations GNV en Côtes d'Armor.

La **Région Bretagne**, pionnière en matière d'énergies et de transports, impulse et coordonne des actions et initiatives pour promouvoir une mobilité plus propre et créer des conditions économiques favorables à l'usage de carburants alternatifs.

Dans le cadre de leur partenariat, l'AMF 22 et GRDF ont souhaité, cette année, réunir les élus des Côtes d'Armor, pour réfléchir sur les moyens existants et à venir pour intégrer la mobilité au gaz dans les politiques locales de transition énergétique et de mobilité.

Des transporteurs aux constructeurs en passant par la maintenance des véhicules et la formation: la filière locale s'organise et se mobilise

La **FNTR Bretagne**, qui présente le GNV comme une véritable « alternative crédible au diesel pour le transport routier », s'est associé à cet événement pour apporter son éclairage, en tant que porte-parole des transporteurs.

Le **Véhipole** (qui accompagne la formation en apprentissage de la maintenance des véhicules industriels), partenaire de GRDF, entend mettre son expertise au service du développement de la filière GNV, et former la main-d'œuvre qualifiée de demain. Un showroom dédié au GNV au sein du Véhipole a été officiellement présenté lors de ces Rencontres : innovations au rendez-vous autour des supports pédagogiques de formation (Réalité virtuelle et augmentée, 3D,...).

Les acteurs locaux de la filière étaient présents aux côtés des élus locaux pour discuter, ensemble, des perspectives de développement de la mobilité gaz. Une première !

Le GNV, un carburant vertueux pour l'environnement

Pourquoi développer l'usage du GNV en Côtes d'Armor ?

Avec des émissions de CO₂ de 20% inférieures à l'essence, le GNV contribue efficacement à la lutte contre le réchauffement climatique. Il participe aussi à l'amélioration de la qualité de l'air : le GNV émet jusqu'à 50% de NOx (oxyde d'azote) et jusqu'à 95% de particules fines de moins qu'un véhicule diesel.

Des projets de production et d'injection de gaz biométhane en Côtes d'Armor permettront même de circuler au BioGNV dans les prochaines années. Ce carburant, issu de la méthanisation des déchets organiques, est la version 100% renouvelable et décarbonée du GNV.

Contacts presse : GRDF – Audrey BUZARÉ – audrey.buzare@grdf.fr – 02 98 76 80 03
AMF 22 – Frédéric LE MOULLEC – amf22@orange.fr – 02 96 01 23 40
Véhipole – Samuel GUINARD - s.guinard@cma22.fr – 02 96 76 27 49